

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le lundi 3 juillet 2017 à 19h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Michel Carbonneau, maire,  
Mme Johanne Dufresne, conseillère,  
M. Éric Bossé, conseiller,  
M. Claude Jeanson, conseiller,  
M. Derek Grilli, conseiller,

Absents :

Les membres présents forment quorum.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

**1. ORDRE DU JOUR**

2017-07-76

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,  
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 juin 2017;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Rapport des comités;
6. Demande CPTAQ Carrière Stéphane Bombardier;
7. Règlement 2017-310 adoption finale;
8. Mobilier urbain PIQM;
9. Entente Maître-chien;
10. Verre vert;
11. Demande Stationnement S. Cloutier;
12. Appui Fabrique St-Laurent;
13. Salaires élections 2017;
14. Demande de contribution concours photo / comité culturel;
15. Questions de l'assemblée;
16. Affaires nouvelles;  
16.1
17. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 JUIN 2017**

2017-07-77

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 5 juin 2017;

Il est proposé par la conseillère Johanne Dufresne,  
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 juin 2017, et que le procès-verbal du 5 juin 2017 soit adopté après correction.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

Mme Majella René explique la demande d'appui déposée par le Comité de gestion de la paroisse Ste-Famille secteur St-Laurent.

Mme Johanne Héroux s'informe sur la situation du cours d'eau à l'arrière de son terrain et présente des photos aux membres du conseil.

M. Ratté explique qu'un aménagement semble avoir été réalisé sur un terrain voisin occasionnant un écoulement d'eau sur sa propriété.

### **4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**

2017-07-78

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,  
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 3 juillet 2017, telle que modifiée, pour un montant de 100 850.84\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #201700150 à #201700188), et dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **5. RAPPORT DES COMITÉS**

Il n'y a pas d'événements nouveaux à rapporter par les comités.

### **6. DEMANDE CPTAQ CARRIÈRE STÉPHANE BOMBARDIER**

2017-07-79

Attendu que la municipalité du Village de Lawrenceville a reçu une demande de renouvellement pour un usage non agricole à la Commission de la Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) afin de poursuivre l'exploitation de la sablière gravière sise sur les lots 1 823 318 et 1 823 319 avec droit de passage sur le lot 1 823 317 selon les plans fournis ;

Attendu que la sablière fait déjà l'objet d'une décision positive de la CPTAQ portant le no. 402110;

Attendu que les lots visés se situent en zone agro-forestière dynamique (AFD-4);

Attendu que la demande est conforme à la réglementation municipale (droits acquis), et qu'il n'existe pas véritablement d'autre endroit dans la municipalité pour ce type d'usage;

Attendu que c'est le seul endroit dans la municipalité où l'on retrouve des activités d'extraction;

Attendu qu'il serait difficile pour le propriétaire actuel de déplacer ses activités d'extraction ailleurs dans la municipalité puisqu'il est en exploitation depuis plusieurs années.

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,  
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que la municipalité du Village de Lawrenceville appuie la demande d'autorisation auprès de la CPTAQ concernant l'utilisation à d'autres fins que l'agriculture des lots 1 823 319, 1 823 318 et 1 823 317 pour l'exploitation d'une sablière gravière.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **7. RÈGLEMENT 2017-310 ADOPTION FINALE**

2017-07-80

Attendu que la municipalité de Lawrenceville applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

Attendu que pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Attendu que le règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter le 3 juillet 2017;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,  
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que soit adopté le règlement numéro 2017-310, conformément aux dispositions de l'article 134 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **8. MOBILIER URBAIN PIQM**

2017-07-81

Attendu que la municipalité a déposé une demande au PIQM-MADA pour l'acquisition de mobilier urbain en mai 2015;

Attendu que le ministère de la Famille a approuvé la demande en février 2017;

Attendu que le projet déposé en 2015 devra être modifié pour tenir compte des événements survenus entre le moment de la demande et celui de son approbation;

Attendu que cette demande implique une participation financière de la municipalité de 4 923\$;

Attendu que la subvention du ministère de la Famille est de 19 692\$;

Il est proposé par la conseillère Johanne Dufresne,  
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que le conseil autorise M. François Paquette à modifier la demande déposée en 2015;

Que la municipalité modifie son projet initial pour remplacer l'acquisition de tables de pique-nique par l'installation d'un abreuvoir, de systèmes d'éclairage supplémentaires et de dispositifs de sécurité;

Que la municipalité assume la partie financière nécessaire à la réalisation du projet dans le cadre du Programme Infrastructure Québec Municipal (PIQM) ainsi que le coût d'exploitation continue du projet;

Que M. Derek Grilli et/ou M. François Paquette soient autorisés à signer les documents relatifs à la demande.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **9. ENTENTE MAÎTRE-CHIEN**

2017-07-82

Attendu que la municipalité a adopté une politique sur les chiens errants;

Attendu que la municipalité a renouvelé son entente avec la SPA des cantons;

Attendu que la municipalité souhaite obtenir les services d'un spécialiste pour la capture des chiens en liberté sur son territoire;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,  
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que la municipalité retienne les services d'un maître-chien qualifié pour la capture des chiens

errants;

Que la municipalité fournisse l'équipement nécessaire ainsi qu'une couverture d'assurance responsabilité au spécialiste choisi;

Que les frais d'intervention du maître-chien soient facturés au propriétaire de l'animal capturé;

Que M. François Paquette, directeur général, soit autorisé à signer l'entente de service.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **10. VERRE VERT**

2017-07-83

Attendu que la problématique de la récupération du verre doit faire l'objet de mesures prises sur l'ensemble du territoire québécois afin d'en uniformiser le traitement et la valorisation (résolution adoptée par la MRC le 14-04-03);

Attendu que le Plan de gestion des matières résiduelles du Val-Saint-François prévoit de mettre en place un point de dépôt pour récupérer le verre à l'écocentre régional du Val-Saint-François, et d'étudier les opportunités pour améliorer la gestion du verre dans la MRC;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,  
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que la municipalité de Lawrenceville demande à la MRC du Val-Saint-François de développer un projet-pilote inter municipal de dépôt volontaire du verre.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

*Le conseiller Éric Bossé quitte la séance à 20h01 pour y revenir à 20h04*

## **11. DEMANDE DE STATIONNEMENT STÉPHANE CLOUTIER**

2017-07-84

Attendu la demande reçue de M. Stéphane Cloutier pour stationner son camion dans le stationnement du 2095 Dandenault;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,  
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que la municipalité propose une entente de location avec M. Cloutier pour un espace de stationnement à un coût à déterminer en fonction des critères de location (emplacement, déneigement, preuve d'assurance);

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **12. APPUI FABRIQUE SAINT-LAURENT**

2017-07-85

Attendu que le Comité de gestion de la Fabrique Ste-Famille, secteur St-Laurent a déposé une demande d'appui pour un projet d'accessibilité de la salle communautaire de Lawrenceville;

Attendu qu'une demande de financement est déposée au Fonds d'accessibilité pour ce projet;

Attendu que 35% des coûts du projet, soit environ 6 000\$, doivent être assumés par le comité de gestion de la Fabrique Ste-Famille, secteur St-Laurent;

Attendu qu'une demande d'aide financière est également adressée au conseil municipal pour une contribution monétaire ou en main d'œuvre;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,  
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que la municipalité appuie le projet d'accessibilité, déposé par le comité de gestion de la Paroisse Ste-Famille secteur Saint-Laurent auprès du fonds pour l'accessibilité;

Que la municipalité accorde une aide de 1 500\$, principalement en temps de l'employé municipal.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **13. SALAIRE ÉLECTION**

2017-07-86

Attendu que des élections se tiendront dans la municipalité et qu'un personnel électoral devra être recruté pour ces élections,

Attendu que la rémunération du personnel électoral doit être fixée par le conseil municipal,

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,  
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que la rémunération du personnel électoral se fasse selon les taux minimums prévus à cet effet, tel qu'ils apparaissent dans le tableau paru dans la Gazette Officielle du Québec le 11 février 2017.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

### **14. DEMANDE DE CONTRIBUTION CONCOURS PHOTO / COMITÉ CULTUREL**

2017-07-87

Attendu que le comité culturel du Grand Valcourt organise un concours de photographie amateur intitulé *Un portrait de ta Région* :

Attendu que le comité culturel sollicite un soutien financier de 100\$ à la municipalité;

Attendu que ce concours a pour but la promotion de la région et le sentiment d'appartenance de ses habitants;

Attendu qu'une exposition photo sera montée et une soirée de remise de prix organisée lors des journées de la culture;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,  
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que la municipalité approuve la demande du Comité culturel du Grand Valcourt et accorde une aide financière de 100\$ au comité culturel du Grand Valcourt pour le concours intitulé : *Un portrait de ta Région*.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

### **15. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

Mme Martel s'informe du montant des comptes à payer.

M. Ratté s'informe sur l'entrée en vigueur de l'entente avec la SPA des Cantons.

### **16. AFFAIRES NOUVELLES**

**16.1**

### **17. LEVÉE DE LA SÉANCE**

2017-07-88



Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Derek Grilli, à 20h17, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

---

*Michel Carbonneau, maire*

---

*François Paquette, directeur général*